

# HÉRAULT MÉDITERRANÉE



Le magazine d'information de la Communauté d'Agglomération



**Maison du Travail  
Saisonnier :  
10 ans déjà !**



**Contrat de rivière :  
Mieux gérer l'eau**



**Habitat : Rénovez  
vos façades !**

## Visite du Château Laurens

AGDE LES 20 & 21 SEPTEMBRE



## 4 Agir dans l'agglo

- [ Emploi : La Maison du travail Saisonnier fête ses 10 ans ! P4
- [ Environnement : L'eau, un enjeu d'avenir P6
- [ Territoire : Journée nationale du transport public P7
- [ Jeunesse : Prévention des risques P8
- [ Très Haut débit : Lancement des travaux P9
- [ Habitat : Des aides pour rénover vos façades P10



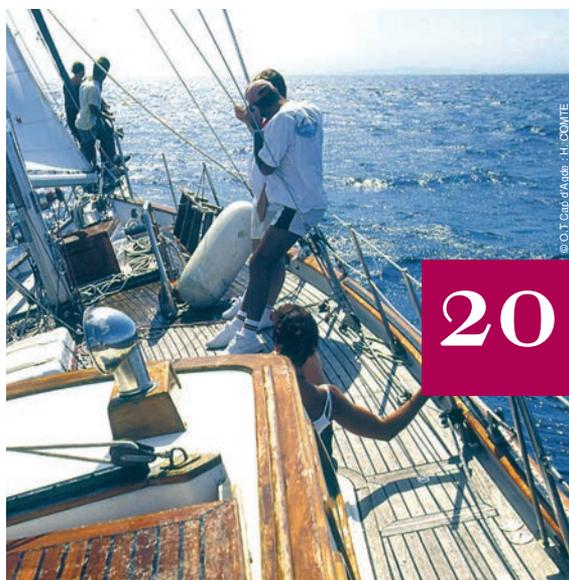
## 12 Zoom sur l'agglo

Vers une renaissance du château Laurens

- [ Restauration du salon de musique P12
- [ Art contemporain P14

## Les élus de l'agglo 15

- [ Le nouveau conseil communautaire P15
- [ Trombinoscope P16



## 20

## Sortir dans l'agglo

- [ L'agenda de vos manifestations sur les 19 communes P20

- [ Adissan
- [ Agde
- [ Aumes
- [ Bessan
- [ Castelnaud-de-Guers
- [ Caux
- [ Cazouls-d'Hérault
- [ Florensac
- [ Lézignan-la-Cèbe
- [ Montagnac
- [ Nézignan-l'Evêque
- [ Nizas
- [ Pézenas
- [ Pinet
- [ Pomérols
- [ Portiragnes
- [ Saint-Pons-de-Mauchiens
- [ Saint-Thibéry
- [ Vias

## Hérault Méditerranée Le Magazine

**Directeur de la Publication**  
Bruno Palleau

**Responsable de publication**  
Céline Castan

**Rédaction**  
Céline Castan, Dorothée Guilbert,  
avec la participation de Laurent Félix  
(dossier Château laurens)

**Graphisme/Illustrations**  
Cynthia Bernabé

**Crédit photos :**  
Photo de Une et P12 : Sylvain Hérauld  
Impression : JF Impression 04 67 27 34 11  
Distributeur : Adrexo-Béziers  
Tirage 35 000 exemplaires  
Numéro ISSN : 2101- 5503

Contact : Service Communication  
lemag@agglohm.net  
Tél. 04 99 47 48 77- Fax 04 99 47 48 50  
www.heraulmediterranee.net

# L'Edito de Gilles D'Ettore

**S**uite aux élections municipales de mars dernier, les 55 conseillers communautaires de notre Agglomération m'ont élu Président à une très large majorité. C'est un honneur de continuer à agir, aux côtés des maires et des vice-présidents qui m'entourent, au service des 72 000 habitants de nos 19 communes.

La forte participation enregistrée aux élections municipales a démontré une nouvelle fois que la vie de nos communes et de notre territoire vous passionne. Nous serons à la hauteur de la confiance que vous avez placée en nous puisqu'en agissant au plus près de vos préoccupations quotidiennes, avec les maires et les élus locaux de notre Agglomération, nous devons constituer des repères dans le contexte de crise et de discrédit de la classe politique nationale que connaît notre pays.

Le gouvernement actuel, après avoir fait subir un matraquage fiscal sans précédent dont vous avez tous été victimes, est en train d'asphyxier les collectivités locales en prévoyant une baisse sans précédent des dotations de l'Etat dans les 3 prochaines années. Pour notre Agglomération cela représentera 3 millions d'euros en moins dans notre budget.



Il est hors de question de faire supporter aux contribuables locaux les errements de la politique menée par François Hollande. C'est pourquoi j'ai d'ores et déjà mis en place des mesures de réduction de nos dépenses de fonctionnement afin de tenir l'équilibre de nos finances. Puisque nous nous devons d'être exemplaires, j'ai également décidé de diminuer le budget des indemnités des élus de l'Agglomération. Nous travaillons enfin à une plus grande mutualisation entre les services de l'Agglomération et de nos communes, seule solution pour renforcer l'efficacité de l'action publique, sans augmenter les impôts locaux, dans un contexte budgétaire qui sera de plus en plus contraint.

Vous l'aurez compris, alors que le contexte économique et social de notre pays s'assombrit, vous pouvez compter sur ma détermination pour agir en faveur de l'emploi, en accompagnant les entreprises et en prolongeant la saison touristique, pour faciliter l'accès au logement pour les jeunes de notre territoire, et préserver l'authenticité de notre cadre de vie méditerranéen et les traditions de nos villes et villages.

**Gilles D'Ettore**

Président de la Communauté d'Agglomération  
Hérault Méditerranée  
Maire d'Agde

## EMPLOI

# La Maison du Travail Saisonnier

Un service performant pour répondre aux besoins des saisonniers et des employeurs du territoire.

Dix ans déjà que cette structure fréquentée par les employeurs et travailleurs saisonniers a ouvert ses portes. Ses actions en faveur de l'emploi ont été récemment saluées lors de la 8<sup>ème</sup> université d'été «emploi, compétence et territoire» où elle a remporté le 1<sup>er</sup> prix de l'innovation. Sur un territoire dont l'économie repose en partie sur une activité touristique à forte saisonnalité, l'Agglo a souhaité proposer des services adaptés à cette spécificité locale. Ainsi, toutes les questions sur la saisonnalité trouvent leurs réponses à la Maison du travail Saisonnier (MTS) au Cap d'Agde.



## SES MISSIONS

La MTS est un point d'accueil pour les saisonniers, qu'ils soient employeurs ou salariés, en poste ou à la recherche d'un emploi. Elle permet de répondre aux problématiques telles que le logement, la santé, la sécurité, la réglementation. Elle peut aussi mettre en relation employeurs et saisonniers à la recherche d'un emploi, ou aider aux formalités (contrat de travail, document unique). Des réunions d'informations collectives sont organisées pour informer les saisonniers sur les services proposés et sur leurs droits. Parallèlement, des partenaires sociaux assurent des permanences

## LES FORUMS

La MTS organise et participe chaque année à des forums dédiés au travail saisonnier (en mars pour les offres d'emplois d'été, début septembre pour celles d'hiver en montagne). Près de 400 visiteurs participent à ces salons qui permettent aux employeurs et travailleurs saisonniers de se rencontrer directement. L'Agglo accompagne également les travailleurs saisonniers en leur facilitant l'accès à la formation ou à une reconversion professionnelle en organisant un forum qui se déroule chaque année en octobre.

Infos : 04 67 32 82 80  
accueil.mts@agglohm.net  
<http://www.cap-mts>



quotidiennes (du mois d'avril au mois de septembre) pour les recevoir en entretien individuel. Ils peuvent ainsi répondre aux saisonniers (employeurs ou salariés) au cas par cas, et les guider si nécessaire.



# Cap d'Agde fête ses dix ans



**LA MAISON DU TRAVAIL SAISONNIER Cap d'Agde**

- EMPLOI
- FORMATION
- RÉGLEMENTATION
- SANTÉ
- LOGEMENT





## DES GUIDES TRÈS PRATIQUES

Un certain nombre de guides sont déjà disponibles à l'attention des travailleurs saisonniers (guide santé, guide emploi-formation, guide des gestes qui sauvent...). Certaines publications concernent plus particulièrement les employeurs comme «le guide des bonnes pratiques» qui traite notamment de l'embauche d'un salarié et des formalités à respecter, et la bande dessinée «Le mystère du D.U.», qui traite avec humour le thème du document unique (obligatoire pour toutes les entreprises puisqu'il consigne toutes les règles de sécurité au travail).

Documents disponibles à la MTS et sur <http://www.cap-mts>

## Des services pour les entreprises

L'Agglo met tout en œuvre pour favoriser l'emploi sur son territoire et aider les entreprises dans leurs démarches de recrutement. Dès 2003, le président Gilles D'Ettore a souhaité proposer aux entreprises un accompagnement gratuit dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines : conseils en organisation, aide au recrutement et aux formalités, informations sur les dispositifs de formation professionnelle (DIF, CIF)...



Ainsi, toute entreprise du territoire Hérault Méditerranée qui souhaite recruter ou former son personnel peut faire appel gratuitement au SEFI (Service Emploi et Formation Intercommunal) et bénéficier de l'expertise de professionnels en ressources humaines.

**SEFI**  
Rue Jean Jacques Rousseau  
34300 AGDE  
Contact : 04 67 01 24 22

## ENVIRONNEMENT

# L'eau : un enjeu d'avenir

L'Agglo s'engage avec le contrat de rivière et la convention d'application pour préserver la ressource en eau.



**Eau potable, eau d'irrigation, eau de baignade, eaux usées : nous consommons de l'eau quotidiennement. Que se passerait-il si nous n'avions plus libre accès à cette richesse naturelle ? Préserver la ressource, protéger les fleuves, rivières et fonds marins, garantir l'équilibre de la biodiversité, rationaliser notre consommation, tels sont les enjeux d'aujourd'hui pour assurer l'avenir de l'eau qui pourrait un jour manquer si l'on n'y prend pas garde. Pour répondre à ces objectifs l'Agglo et ses partenaires ont signé en juillet dernier la convention de gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques qui s'appliquera sur le territoire de l'Agglomération Hérault Méditerranée.**

## Qui s'engage dans le contrat de rivière 2014-2018 ?

Toutes les structures concernées par la gestion du fleuve Hérault : la Préfecture, la Région Languedoc Roussillon, le Département Hérault, L'Agglomération Hérault Méditerranée (pour le contrat cadre 2014-2015 encadrant la gestion durable de l'eau sur le territoire), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Syndicat mixte du Bassin du Fleuve Hérault, le Syndicat mixte de l'Astien.

## Le contrat de rivière

Le fleuve Hérault alimente sur notre territoire des activités économiques majeures telles que l'agriculture et ses besoins d'irrigation, le tourisme avec une population consommatrice d'eau multipliée par trois l'été, et le tertiaire. Pour les responsables locaux, les enjeux sont clairs : veiller à la qualité des eaux, gérer la distribution pour permettre l'irrigation et la consommation sans tarir la ressource, maintenir l'équilibre de sa biodiversité, traiter les eaux usées, se protéger des inondations. Cette prise de conscience collective a donné naissance au Contrat de rivière qui constitue le cadre général d'intervention sur les 166 communes du bassin versant du fleuve Hérault.

4 grandes lignes ont été définies : la gestion quantitative de l'eau (amélioration des réseaux d'eau potable et d'irrigation), la gestion qualitative (amélioration des réseaux d'assainissement et stations d'épuration, lutte contre la pollution), la gestion des milieux aquatiques (restauration des cours d'eau et préservation des milieux) et l'animation (accompagnement des acteurs et relais auprès des partenaires).

## Les priorités de l'Agglo

En complément du contrat de rivière, le Président Gilles D'Ettore a signé une convention d'application qui prévoit spécifiquement les actions qui seront engagées sur notre territoire. Un budget de 11M€ (dont 5M€ financés par l'Agence de l'eau) est prévu pour financer :

- Des actions pour protéger la ressource avec un objectif de 6 millions de m<sup>3</sup> d'eau économisés.
- La rénovation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées du territoire
- La mutualisation des compétences du traitement des eaux usées, afin d'optimiser l'efficacité et les coûts.
- La sensibilisation des usagers des milieux marins à l'usage de mouillages collectifs afin de préserver les fonds marins qui abritent de nombreuses espèces, signe d'une bonne qualité des eaux.

Lors de cette signature, le Président Gilles D'Ettore a rappelé la responsabilité de chacun pour économiser cette ressource sur un territoire à forte saisonnalité touristique et qui accueille toujours plus de nouveaux résidents.



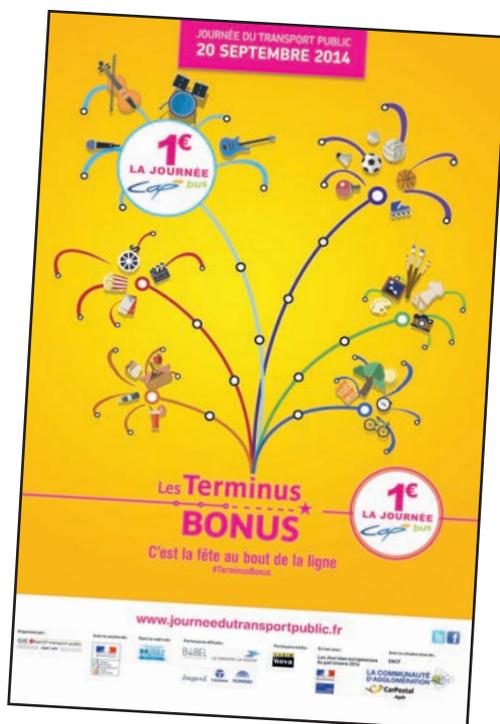
## TERRITOIRE

# Transport public

1€ le ticket-journée pour découvrir le réseau CAP'BUS.

La journée du transport public se déroulera cette année le samedi 20 septembre et sera placée sous le signe des déplacements et des loisirs. Tourisme, sorties culturelles, visites à des amis ou à la famille, shopping, activités sportives... Les loisirs occupent une place de plus en plus importante dans notre vie quotidienne et motivent plus de la moitié de nos déplacements. Pour que la voiture ne reste plus le principal mode de déplacement, nous invitons tous les habitants du territoire à venir découvrir pour seulement 1€ la journée, tous les avantages du transport en commun au travers du réseau intercommunal CAP'BUS.

Le bus c'est convivial, et le 20 septembre, ce sont les journées du patrimoine. Profitez-en !



## en Bref !

### ▲ Zoo Val-d'Hérault nature

Le 27 septembre prochain, le zoo Val-d'Hérault nature vous invite à un voyage magique à travers la faune et la flore du monde entier : Oiseaux exotiques aux plumages colorés, serre tropicale, décors enchanteurs recréant les milieux de vie naturel des espèces, animations pour tous les âges, spectacle d'oiseaux en vol libre et bien d'autres surprises... Plus de 1000 animaux sont à découvrir parmi lesquels des espèces menacées.

Ouvert tous les jours, toute l'année.  
Zoo & Parc du Val-d'Hérault  
Domaine de la Serre -RD125- 4630 Saint Thibéry.

Plus d'infos : [www.zooherault.com](http://www.zooherault.com)  
[www.facebook.com/valdheraultnature](http://www.facebook.com/valdheraultnature)



### ▶ Les expos de la Médiathèque

3 expos sont à découvrir à la médiathèque Edmond-Charlot à Pézenas : Sylvie SALAVERA et son exposition "Conteuse d'images", du 5 au 27 septembre, Marc DEOTTE du 21 octobre au 8 novembre avec "Les petits pavés de Pézenas et d'ailleurs" et Nicolas HEREDIA/la Vaste entreprise proposera une variation photographique autour d'un album «Les Anonymes» du 12 novembre au 6 décembre 2014.

# Maisons fleuries

89 prix ont été remis en juin dernier par les élus lors de cette soirée qui s'est déroulée à Lézignan-la-Cèbe.

**386** habitants du territoire ont participé cette année au concours des maisons fleuries qui vise à récompenser particuliers, commerçants, et restaurateurs qui fleurissent harmonieusement leurs balcons et façades, visibles depuis le domaine public. Le jury intercommunal a porté une attention toute particulière au choix des essences méditerranéennes et compositions végétales dont les plantes et arbustes consomment peu d'eau.



Le premier prix catégorie jardin a été décerné à M. et Mme Luc Raynaud à Vias.

Le premier prix catégorie balcon/façade a été remis à M. et Mme Dominique Oszust à Adissan.

## JEUNESSE

# Prévention des risques

L'Agglo conduit auprès des adolescents des opérations de prévention dans les collèges et lycées.



**P**arce que le passage à l'adolescence est une étape délicate dans la vie des jeunes, l'Agglomération propose plusieurs actions de sensibilisation afin de prévenir les collégiens et lycéens des dangers dont ils peuvent être victimes.

En 2014 ces actions ont porté sur la violence à l'école et sur les risques liés à internet. Elle sont accessibles à l'ensemble des collèges et lycées du territoire qui en font la demande.

Par ailleurs, des actions de prévention routière sont régulièrement mises en place, en partenariat avec la préfecture de l'Hérault. Une quinzaine d'associations sont réunies pour sensibiliser sur les dangers de l'alcool au volant, la vitesse excessive...

Des voitures tonneaux permettent des mises en situation périlleuses mais non dangereuses. L'objectif étant de provoquer une prise de conscience des comportements à risque.

Les élèves du Lycée Loubatières à Agde ont bénéficié de ces 2 jours de prévention. La prochaine intervention aura lieu à **Pézenas les 9 et 10 octobre au Lycée Bonneterre** pour les élèves de l'établissement qui accueillera également les élèves du lycée de la Condamine.

**Renseignements au 04 67 35 33 77**

## SOLIDARITÉ

# Insertion professionnelle

Des chantiers d'insertion permettent aux plus fragilisés de renouer avec l'emploi.

**E**tre éloigné de l'emploi n'est pas une fatalité ni une situation définitive. Pour venir en aide aux personnes qui en ont le plus besoin, l'Agglo développe des actions qui visent à l'insertion professionnelle et à un accompagnement social.

Avec le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) elle met en place des dispositifs qui permettent de suivre environ 300 personnes par an.

Les bénéficiaires sont les jeunes de moins de 26 ans, les demandeurs d'emploi

longue durée ou les bénéficiaires du RSA. En 2014 à Agde, deux grands chantiers ont permis à une trentaine de personnes de renouer avec une activité professionnelle : « Au petit bonheur », un chantier d'insertion en boutique textile et le chantier pour la valorisation du patrimoine et l'aménagement paysager.

Ce dernier a démarré en mai dernier avec la pose de ganivelles pour maintenir les dunes de la Tamarissière à Agde. Il s'est poursuivi par l'aménagement



extérieur et la mise en valeur des vestiges archéologiques de Notre-Dame de l'Age-nouillade au Grau d'Agde et le débroussaillage de la Pinède du Mont Saint Loup.

**Renseignements au 04 67 01 07 95**

## TERRITOIRE

# Réseau très haut débit

Les premiers travaux ont démarré à Pinet en juillet dernier.

**La garantie d'une connexion stable et rapide est un atout essentiel pour toute structure qui s'installe. Dans sa volonté de développer l'attractivité économique du territoire, l'Agglo met en œuvre un réseau très haut débit en fibre optique. Le choix s'est porté sur la fibre optique car c'est un composant résistant qui n'a pas de limite dans la vitesse de transmission de l'information. A terme, l'Agglo, les 19 mairies et les 15 parcs d'activités économiques du territoire Hérault Méditerranée seront desservis par ce nouveau réseau.**

### Un accès aux entreprises facilité

**L**e réseau actuel ne répond pas aux exigences de rapidité et de fluidité des systèmes de communication. Il n'est pas développé de manière équitable, la zone entre Bessan et Pézenas n'est pas ou peu desservie. En créant son propre réseau



l'Agglo devient un «opérateur», c'est-à-dire qu'elle procède aux travaux d'aménagement (tranchées, mise en place des équipements actifs et boîtiers de liaison). Lorsque le réseau sera opérationnel, il sera mis à la disposition des «fournisseurs d'accès» pour gérer le raccordement et les abonnements des entreprises et collectivités.

Puisque le réseau est neuf, le prix du raccordement

peut constituer un frein pour les entreprises car il est élevé (environ 2500€). Dans le cadre de sa compétence de développement numérique et économique, l'Agglo pourra alors proposer des subventions aux entreprises pour les accompagner dans leur implantation sur le territoire.

Pour les collectivités, des économies majeures seront réalisées grâce à la mutualisation des aménagements et des abonnements.

### Des habitants mieux desservis

L'accès des particuliers à internet dépend des deux opérateurs qui gèrent le réseau grand public : Numhérault (réseau du département) et Orange (ancien réseau France télécom). Ces opérateurs peuvent faire le choix d'utiliser une partie du nouveau réseau pour compléter les zones peu ou mal desservies et leur permettre d'évoluer du débit limité vers le haut débit. Dans ce cas, leurs fournisseurs d'accès (SFR, Free, Bouygues, Orange) pourront proposer de nouvelles offres aux abonnés de ces zones.



### LE CALENDRIER DES TRAVAUX

**La première phase a débuté à Pinet le 21 juillet et devrait être opérationnelle dès le mois de janvier 2015.**

**Elle couvre les communes de Pomérols, Florensac, Bessan, St-Thibéry et Nézignan-l'Evêque. Les travaux des zones viticoles seront effectués en amont des vendanges. Les investissements s'élèvent à 1,6M€ et bénéficient de 250 000€ de subventions du Conseil Général et de 400 000€ de l'Europe.**

**La seconde phase concernera les communes de Lézignan-la-Cèbe, Aumes, et Castelnaud-Guers.**

**Renseignements auprès du service informatique de l'Agglomération Hérault Méditerranée au 04 99 47 48 75.**



### A NOTER !

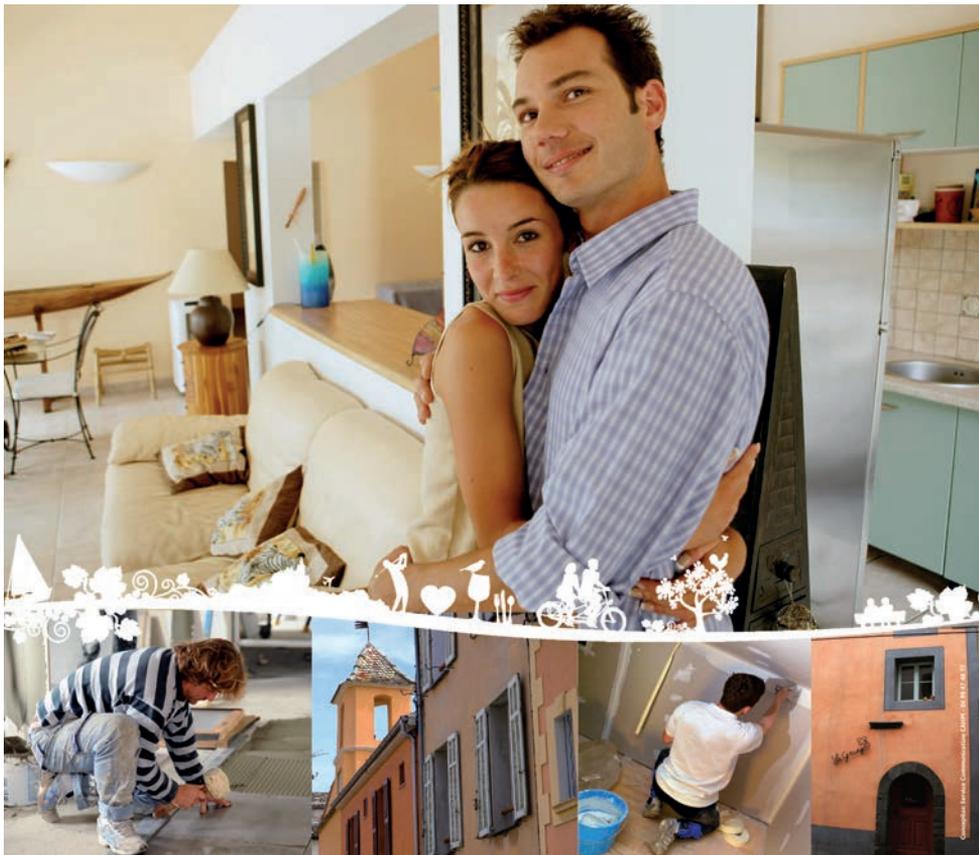


L'augmentation de la capacité des boîtes mails, le poids croissant des fichiers échangés, le développement de la télévision 3D et HD, la vidéo à la demande, le streaming sont autant de technologies accessibles grâce au Très Haut Débit.



## Façades rénovées

L'Agglomération propose des aides financières pour mener à bien vos travaux.



L'action façades qui concerne chacune des 19 communes de notre territoire est un enjeu fort de revalorisation du patrimoine des centres anciens. Mise en place par l'Agglomération, elle permet d'accompagner gratuitement les propriétaires désireux d'engager des travaux de ravalement de leur façade en leur octroyant des aides financières, sous certaines conditions. Outre la valorisation esthétique et architecturale, le ravalement permet une meilleure isolation des immeubles en garantissant l'étanchéité de la façade et en protégeant les matériaux de construction.

### Vous habitez en cœur de ville, vous êtes propriétaire et souhaitez rénover votre façade ?

Il ne vous reste que 2 ans pour bénéficier d'aides mises en place par l'Agglomération. Nous vous invitons à vous mobiliser rapidement auprès de la maison de l'habitat !

### Les conditions d'éligibilité

L'immeuble, quel que soit le type de son occupation, doit se situer dans le périmètre d'intervention des communes concernées par «l'action façades», il doit avoir plus de 15 ans et être visible depuis l'espace public.

### Les subventions mobilisables de l'Agglomération

25% des travaux plafonnés à 5000€ par immeuble + dans certains cas, une prime de 50% sur les Travaux d'Intérêt Patrimoniaux avec un maximum de 3000€ par immeuble (restitution d'une baie, décor peint en façade...)

## ADAPTER VOTRE LOGEMENT

L'Agglomération, à travers ses programmes d'aides financières (OPAH et PIG), accompagne les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie liée au vieillissement, à adapter leur logement et leurs accès.

Les travaux peuvent par exemple concerner l'installation d'un monte escalier, la redistribution des pièces à vivre en rez-de-chaussée, l'adaptation d'une salle de bain...

Pour cela, l'Agglomération a mis en place un dispositif d'aides pour mener à bien votre projet :

- Des subventions de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)
- Pour les propriétaires occupants, des aides de 35 à 50% du montant plafonné des travaux sous conditions de ressources
- Des aides complémentaires des caisses de retraite (CARSAT jusqu'à 3500€, Caisses Complémentaires...)

L'équipe de suivi animation URBANIS vous accompagne gratuitement dans toutes vos démarches techniques (visite, conseils, diagnostic autonomie), administratives (montage de dossier) et financières (études de faisabilité, plan de financement...).

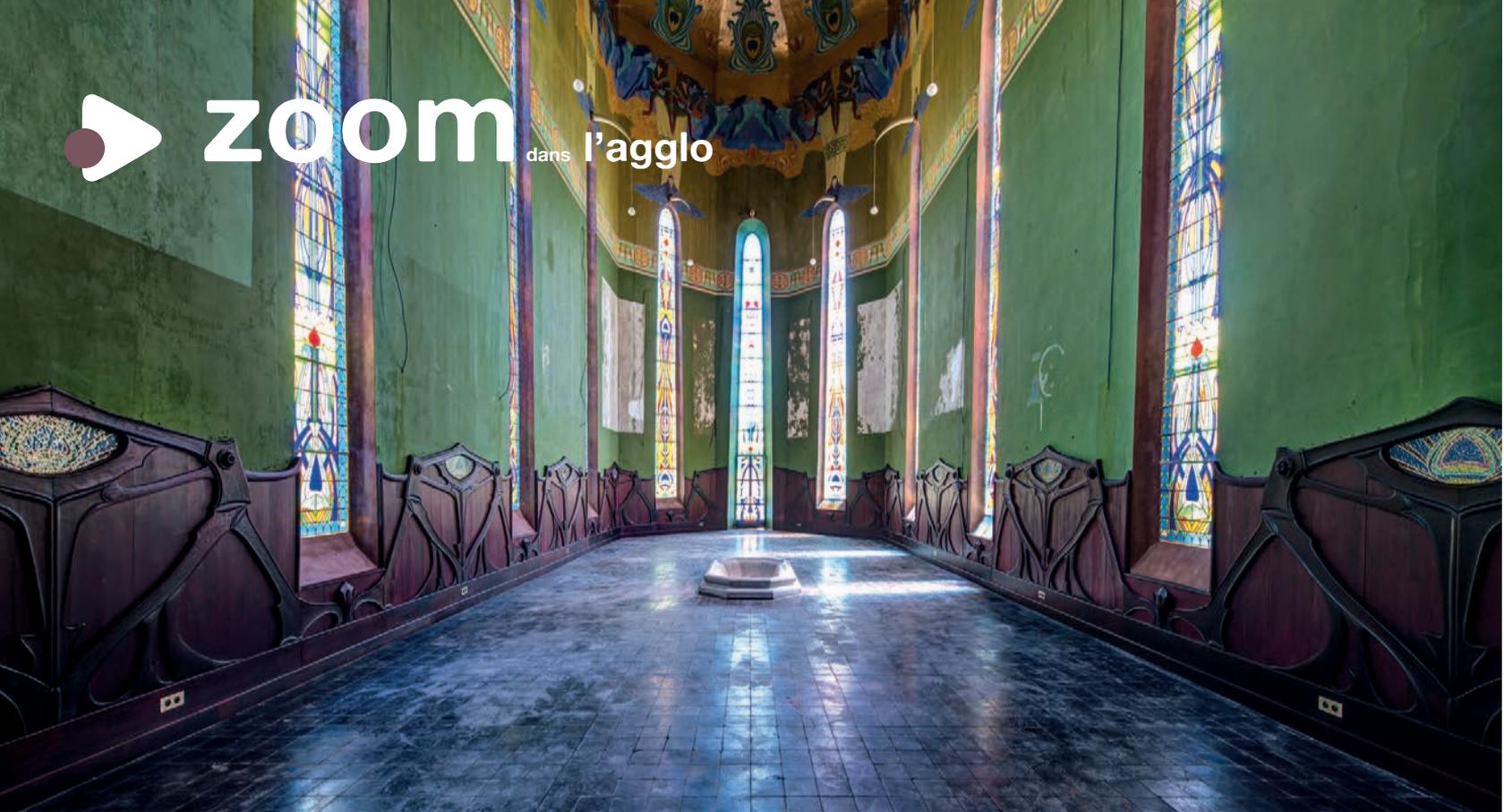


Maison de l'Habitat  
Tél. 04 67 21 31 30  
maisonhabitat@agglohm.org  
A Pézenas  
Résidence la Butte Verte, Bd J. Monod  
(ouvert lundi & mardi)  
A Agde  
Place des Halles  
(ouvert jeudi & vendredi)



**zoom**  
sur l'agglomération

# Vers une renaissance du Château Laurens



# Le salon de musique se dévoile

Dans le cadre de l'organisation des journées européennes du patrimoine les 20 et 21 septembre prochains, le salon de musique du château Laurens sera exceptionnellement ouvert au public. Entièrement restauré à l'initiative de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée ce château situé sur les berges de l'Hérault au domaine de Belle-Ile à Agde offre un témoignage unique sur l'architecture et les décors « Art Nouveau » des années 1900

## Le château Laurens, une demeure remarquable

**A** la rencontre du fleuve Hérault et du Canal du Midi, le château Laurens témoigne par son style art nouveau de l'extraordinaire vitalité des courants artistiques qui ont émergé à l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle.

Son histoire est intimement liée à la vie d'Emmanuel Laurens, héritier d'une immense fortune, qui entreprend en 1897

la construction d'un palais singulier «le château Laurens» sur sa propriété de Belle-Ile. Cet agathois, mélomane et grand voyageur, va exprimer dans ses choix architecturaux et décoratifs son goût pour les avant-gardes artistiques en travaillant avec des artistes marqués par le courant Art Nouveau : le peintre Eugène Dufour, le décorateur Léon Cauvy, ou l'artiste Eugène Simas. Sa fortune épuisée dès 1938, il vend son domaine en viager. A sa mort en 1959, le château se dégrade jusqu'à son acquisition en 1994 par la ville d'Agde. Il est classé Monument historique 2 ans plus tard.

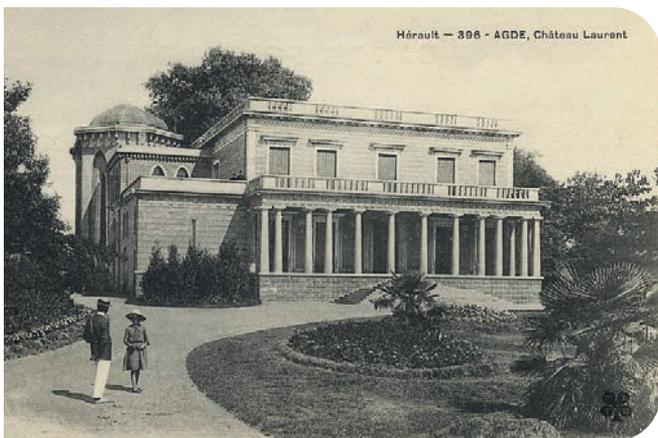
Sa gestion et son entretien sont alors confiés en 2003 à l'Agglomération Hérault Méditerranée qui va entreprendre des campagnes de restauration d'envergure.

### Les travaux de restauration

Le salon de musique dédié à Louise Blot, cantatrice et épouse d'Emmanuel Laurens, a fait l'objet d'un programme de réhabilitation dès 2007, sous l'impulsion du Président Gilles D'Ettore et du Ministère de la Culture.

Après 7 années de travaux, l'auditorium sera dévoilé cette année au grand public lors des journées du patrimoine des 20 et 21 septembre prochains. Une porte étroite permet aux visiteurs d'accéder au salon par l'extérieur.

Cette vaste salle oblongue, voûtée et percée de 12 vitraux s'élance à une vingtaine de mètres de hauteur. De nombreux corps de métiers ont redonné au salon sa splendeur d'antan : menuisiers-ébénistes, peintres muraux, vitraillistes. La réfection de la toiture et la restauration de son «dôme» en écailles de zinc ont permis de sauvegarder les décors peints.



Pour le décor du plafond voûté, le restaurateur des Monuments Historiques a procédé à la pose de feuilles dorées et la restitution de fleurs de lotus. L'ensemble est saisissant.

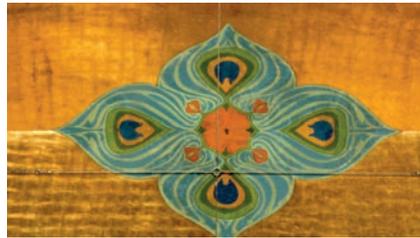
### Un décor onirique

Le visiteur sera surpris par la polychromie des lieux : boiseries acajou rehaussées d'un verre peint, vitraux multicolores dorés au plomb et surmontés de motifs peints représentant une femme aux ailes de chauve-souris, frises murales à motifs de cobras, défenses d'éléphants factices avec leur extrémité de minuscules lumières... L'ensemble était autrefois rehaussé de toiles murales monumentales aujourd'hui très détériorées.

Pour donner un nouveau souffle artistique à la mémoire de ce salon, un projet de substitution des toiles par une création contemporaine a été privilégié par le Ministère de la culture.

### Le mobilier

L'édifice a perdu une grande partie de son mobilier d'origine qui n'était pas intégré dans la vente du château à la Ville en 1994. Depuis 2003, la ville d'Agde a cependant pu se porter acquéreur de plusieurs ensembles de Léon Cauvy avec le soutien financier de la DRAC-LR. Ce mobilier est aujourd'hui visible au musée Agathois.



## Le château dans le projet urbain



Dans le cadre de son projet urbain, la ville d'Agde veut accompagner progressivement l'ouverture du château Laurens au public. L'objectif est de valoriser les 12 hectares du domaine de Belle-Ile ainsi que les voies fluviales qui l'entourent. La présence du fleuve Hérault, du Canal du Midi et du Canalet ont longtemps isolé le château et son domaine du cœur de ville d'Agde. Le projet urbain doit permettre aux agathois et aux visiteurs de se réapproprier ce patrimoine remarquable.

Pour cela, de nombreux aménagements sont prévus : cheminement piétonnier et piste cyclable sécurisée depuis le Moulin des Evêques jusqu'au port fluvial, passerelle sur l'Hérault depuis le Moulin des Evêques jusqu'au domaine de Belle Ile, cheminements ombragés en entrée et en sortie de la nouvelle voie souterraine sécurisée qui remplacera le passage à niveau. Il s'agit de valoriser et de requalifier le Nord de la ville qui intègre également la gare d'Agde et le parc économique de la Méditerranéenne et de créer des voies douces de communication pour relier les ensembles patrimoniaux de Belle Ile et du port fluvial à la cité d'Agde.



## En chiffres

- Travée expérimentale 2007 : 61 505.56€ TTC (dont subvention DRAC : 50%)
- Couverture de l'auditorium 2008-2009 : 687 720.70€ TTC (dont subvention DRAC : 30%, Conseil Général 30%)
- Salon de musique 2011-2012-2013 : 786 804.56 TTC (sans les toiles peintes) (dont subvention DRAC : 40%, Conseil Général 20%)
- Commande publique d'art contemporain (Ida Tursic et Wilfried Mille) : 198.720 TTC

Le coût de restauration des toiles anciennes a été reversé à la commande publique d'Art contemporain financé en partie par le Ministère de la Culture à hauteur de 20 000€.

# Art contemporain

Les artistes Ida Tursic et Wilfried Mille ont remporté la commande publique d'œuvres d'art.

Au fil du XX<sup>ème</sup> siècle, l'humidité a causé des dégâts irréversibles sur les onze peintures murales du salon de musique. Leur restauration s'avérant impossible, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et le Ministère de la Culture ont lancé une commande publique d'œuvres d'art auprès d'artistes contemporains. L'objectif étant de remplacer les œuvres peintes endommagées en offrant un nouveau cadre décoratif au salon de musique. Cette commande marque ainsi la volonté de l'Agglo de placer la création contemporaine au cœur de la ville d'Agde. Elle s'inscrit dans la dynamique insufflée par Emmanuel Laurens au siècle dernier, celle de travailler avec les artistes les plus avant-gardistes pour leur époque. Pour cette commande, le choix s'est porté sur un couple d'artistes diplômés de l'école des Beaux-Arts de Dijon : Ida Tursic et Wilfried Mille. Leur œuvre a notamment été distinguée en 2009 par le prestigieux prix d'art contemporain de la Fondation Ricard, leur offrant ainsi une reconnaissance nationale et Internationale.

Plus d'infos sur le site de la galerie d'Almine Rech : [www.alminerech.com](http://www.alminerech.com)



Les 11 toiles d'origine ont été très détériorées par l'humidité.

## Rencontre avec... Ida Tursic & Wilfried Mille



**Quelles ont été vos impressions lorsque vous avez découvert le château Laurens pour la 1<sup>ère</sup> fois ?**

**IT-WM :** Nous avons été bluffés, c'est un lieu étrange plein de mystères, imprégnés de courants orientaux. L'idée de recréer un dialogue entre nos deux époques, celle d'Emmanuel Laurens et la nôtre, nous a séduits. Notre travail peut ainsi s'inscrire dans une continuité artistique dans le respect de l'esprit des lieux.

**Quelle est votre approche pour répondre de manière contemporaine à l'esthétique art nouveau du salon de musique ?**

**IT-WM :** Nous nous sommes inspirés des thématiques florales et naturalistes des arts décoratifs pour créer un paysage à 360 degrés avec une ligne d'horizon ondulante. Traité en noir et blanc, il est rehaussé de tâches de couleurs évoquant les saisons.

La pivoine, motif art nouveau par excellence, est omniprésente sur toutes nos toiles. Elle est déclinée sur une trame mécanique, qui grossit chaque point de la composition. Parmi les techniques

que nous utilisons, citons la sérigraphie et l'impression numérique. Chacune des 11 toiles de 3x5 m est préparée sur des panneaux de bois en peuplier qui résistent à l'hydrométrie, puis ces panneaux sont enduits de façon moyenneuse.

Nous reprenons en effet dans nos compositions, les techniques anciennes des vernis et des glacis pour jouer sur la transparence et les effets de lumière. Nos œuvres sont intégrées aux décors des peintures et des boiseries existantes et reprennent le dessin chantourné des lambris du salon.

**Quand est-ce que vos toiles seront installées ?**

**IT-WM :** Cela fait presque deux années que nous travaillons sur ce projet et nos toiles devraient être installées courant novembre. C'est un travail très important pour nous. Nous sommes heureux de contribuer à offrir une vitrine d'art contemporain à la ville d'Agde et à l'Agglo dans un site aussi emblématique que le château Laurens.

**A NOTER !**  
**& DES RACINES  
DES AILES**

Séduite par le projet, l'équipe de l'émission «Des Racines et des Ailes» de France 3 viendra filmer en novembre prochain le château Laurens et la pose des peintures pour une diffusion nationale en 2015.



## Le nouveau conseil d'Agglo

Suite aux résultats des élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars derniers, le premier conseil communautaire s'est tenu le lundi 14 avril à Agde. Le Président de l'Agglomération et Maire d'Agde, Gilles D'Ettore a procédé à la lecture des noms des 55 conseillers communautaires élus pour la première fois au suffrage universel et des 9 suppléants de nos 19 communes.

Puis, Mme Edith Fabre, doyenne d'âge a proposé à l'assemblée de procéder à l'élection du Président de la Communauté d'Agglomération. Gilles D'Ettore a été élu à la majorité absolue avec 43 voix (1 absent et 11 blancs). Le président a exprimé « ses remerciements aux élus qui lui ont renouvelé leur confiance au sein de cette nouvelle assemblée » et a affirmé « sa volonté de travailler pour l'intérêt général des 72 000 habitants du territoire dans un esprit de concorde et de solidarité au sein de l'Agglomération la plus attractive de la région Languedoc-Roussillon. » Il a ensuite été procédé à l'élection des 14 vice-présidents et des membres du bureau de l'Agglomération.

Interview de Gilles D'Ettore, Président de l'Agglomération Hérault Méditerranée et Maire d'Agde.

### **Quel bilan tirez-vous des dernières élections municipales du mois de mars ?**

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, les 55 conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel direct. Je me félicite de cette avancée démocratique car chaque citoyen a pu élire son, ou ses, représentant(s) dans chacune de nos 19 communes. Je suis fier d'avoir été élu président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à une large majorité par l'ensemble des communes car c'est une reconnaissance du travail accompli aux côtés de tous les Maires depuis la création de l'Agglomération en 2003.

### **Quelles sont vos priorités pour les 6 prochaines années ?**

L'Agglomération agit tous les jours sur la qualité de vie des habitants de nos 19 communes.

En effet, bien que le rôle de l'Agglomération ne soit pas forcément très connu, puisque cette collectivité a seulement 10 ans alors que nos Mairies ont des siècles d'existence, ses compétences sont au cœur des préoccupations de nos habitants : l'emploi, l'habitat, le transport, l'environnement, le cadre de vie...

Donc notre priorité, avec l'ensemble des élus qui m'entourent, c'est de porter une vision d'avenir dans tous ces domaines tout en améliorant la qualité des services rendus.

Pour cela, nous allons dans les prochaines années mutualiser de nombreux services publics entre l'Agglomération et les mairies afin d'être plus efficaces et économes tout en agissant au plus près des besoins.



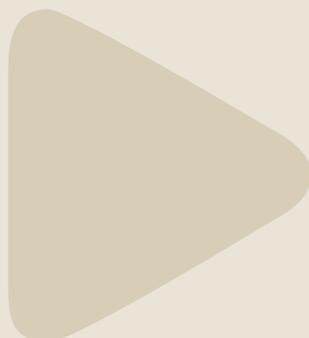
**«Continuer à travailler dans un esprit de concorde»**

## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



## Le bureau communautaire

Il est composé du Président, des 14 vice-présidents  
et des maires des 19 communes.



**D'ETTORE Gilles**

Président de la Communauté  
d'Agglomération  
Hérault Méditerranée.  
Maire d'Agde



**AMIEL Guy**

1<sup>er</sup> vice-président délégué  
aux finances et à l'optimisation  
budgétaire.  
Maire de Saint-Thibéry



**FREY Sébastien**

2<sup>ème</sup> vice-président délégué au  
développement du territoire  
et à la politique de la ville.  
1<sup>er</sup> adjoint de la ville d'Agde



**GRENIER Alain**

3<sup>ème</sup> vice-Président délégué  
à l'emploi et à la formation.  
Conseiller municipal  
de la ville de Pézenas



**MARTINEZ Jean**

4<sup>ème</sup> vice-président délégué  
à l'eau et l'assainissement.  
Maire de Caux



**HUGONNET Stéphane**

5<sup>ème</sup> vice-président délégué  
au développement  
économique.  
Conseiller municipal  
de la ville d'Agde



**GAIRAUD Robert**

6<sup>ème</sup> vice-président délégué  
à la commande publique  
et à la propreté voirie.  
Maire de Pomérols



**SICARD Edgar**

7<sup>ème</sup> vice-président délégué  
aux ressources humaines.  
Maire de Nézignan-l'Evêque



**DARTIER Jordan**

8<sup>ème</sup> vice-président délégué  
au tourisme.  
Maire de Vias



**PEPIN-BONET  
Stéphane**

9<sup>ème</sup> vice-président délégué  
à l'habitat.  
Maire de Bessan



**BARRAU Gérard**

10<sup>ème</sup> vice-président  
délégué aux espaces verts  
et aux bâtiments.  
Maire de Pinet



**CHAUDOIR  
Gwendoline**

11<sup>ème</sup> vice-présidente  
déléguée à l'environnement.  
Maire de Portiragnes



**THERON Christian**

12<sup>ème</sup> vice-président  
délégué aux transports.  
Conseiller municipal  
de la ville d'Agde



**LLOPIS Yann**

13<sup>ème</sup> vice-président délégué  
au patrimoine et aux équi-  
pements culturels et sportifs.  
Maire de Montagnac



**KERVELLA Géraldine**

14<sup>ème</sup> vice-présidente  
déléguée aux métiers d'art.  
Conseillère municipale  
de la ville d'Agde



**VOGEL-SINGER  
Alain**

Maire de Pézenas



**HUPPE Philippe**

Maire d'Adissan



**AT Jean-Marie**

Maire d'Aumes





**SERS Jean-Charles**  
Maire de Castelnau-de-Guers



**SANCHEZ Henri**  
Maire de Cazouls-d'Hérault



**GAUDY Vincent**  
Maire de Florensac



**BOUYALA Rémi**  
Maire de Lézignan-la-Cèbe



**RENAUD Daniel**  
Maire de Nizas



**PRADEL Christine**  
Maire de Saint-Pons-de-Mauchiens

## La nouvelle représentativité au sein du Conseil Communautaire

Les 55 élus communautaires

### AGDE

- M. D'ETTORE Gilles
- Mme RAYNAUD Carole
- M. FREY Sébastien
- Mme VIBAREL-CARREAU Martine
- M. BONNAFOUX Jérôme
- Mme ANTOINE Christine
- M. HUGONNET Stéphane
- Mme KELLER Yvonne
- M. BENTAJOU Louis
- M. THERON Christian
- Mme KERVELLA Géraldine
- Mme GUILHOU Chantal
- M. GLOMOT Rémi
- M. MUR Fabrice
- Mme MAZAS Magalie
- M. REY Gérard
- M. LEBAUBE Alain

### ADISSAN

- M. HUPPE Philippe

### AUMES

- M. AT Jean-Marie

### BESSAN

- M. PEPIN-BONET Stéphane
- Mme THOMAS Laurence
- Mme LOUBET Sylvie

### CASTELNAU-DE-GUERS

- M. SERS Jean-Charles

### CAZOULS D'Hérault

- M. SANCHEZ Henri

### CAUX

- M. MARTINEZ Jean
- Mme RASIGADE Catherine

### FLORENSAC

- M. GAUDY Vincent
- Mme MARTINEZ Noëlle
- M. MARHUENDA Pierre

### LÉZIGNAN-LA-CÈBE

- M. BOUYALA Rémi

### MONTAGNAC

- M. LLOPIS Yann
- Mme RIGAUD Nicole
- M. JALABERT Allain

### NÉZIGNAN-L'ÉVÊQUE

- M. SICARD Edgar

### NIZAS

- M. RENAUD Daniel

### PÉZENAS

- M. VOGEL-SINGER Alain
- Mme BAUDIERE Christine
- M. GRENIER Alain
- Mme FABRE Edith
- M. DUFOUR Gérard
- M. RIVIERE Armand

### PINET

- M. BARRAU Gérard

### POMÉROLS

- M. GAIRAUD Robert
- Mme POMAREDE Marie-Aimée

### PORTIRAGNES

- Mme CHAUDOIR Gwendoline
- M. CALAS Philippe
- M. NOISSETTE Philippe

### SAINT-THIBERY

- M. AMIEL Guy
- Mme GRELEAU Joséphine

### SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS

- Mme PRADEL Christine

### VIAS

- M. DARTIER Jordan
- Mme CORBIER Catherine
- M. SAUCERROTTE Bernard
- M. GENIEIS Pascal
- M. MONEDERO Richard

# 20<sup>e</sup> RANDONNÉE VTT Téléthon

Dimanche 7  
Décembre 2014  
**AUMES**

Départ des 3 parcours  
**Place de la Mairie**  
Entre 8h30 et 9h30



**FAMILLE** (15 kms)



**SPORTIF** (25 kms)



**CONFIRMÉS** (35 kms)



LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

Organisée par le Foyer Rural d'Aumes  
Tél. 06 30 50 86 23 ou 04 67 90 73 84  
<http://aumes.fr>



## ► Agde

### Cinquantenaire de la découverte de l'Ephèbe

Jusqu'au 21 septembre

Agde - Le Cap d'Agde

> L'histoire prodigieuse de l'Ephèbe, symbole de notre commune, contée à travers des expositions, des films et de nombreuses surprises...

### Golf - Pro-Am de la ville d'Agde et du Casino

Du 19 au 21 septembre

Golf International, le Cap d'Agde

> Des équipes de 4 joueurs composées d'un professionnel et de trois amateurs s'affrontent sur les greens...

### Cap d'Agde Motor Festival

20 et 21 septembre

Parkings Grand Large et Richelieu - Ile des Loisirs

> Rassemblement de véhicules tuning, mais aussi de motos look West Coast, d'autos américaines, de jets-skis, de vélos (vintage, urbains, U.S., électriques)...

### Les Belles du Cap

Du 26 au 28 septembre

Ile des Loisirs, le Cap d'Agde

> Concentration rassemblant près de 500 véhicules d'époque et modernes, de prestige et de collection.

### Tennis - Tournoi ITF Future

Du 11 au 19 octobre

Centre International de Tennis Le Cap d'Agde

> Tournoi professionnel de tennis masculin comptant pour le classement mondial ATP.

### Rencontres Nationales et Internationales d'Echecs

Du 16 au 25 octobre

Village vacances CCAS Le Cap d'Agde

> De nombreux joueurs et personnalités sont attendus, parmi lesquelles les meilleurs joueurs mondiaux de cette discipline.

### La fête du Vin Nouveau célèbre ses 80 ans

Du 17 au 19 octobre

Cœur de ville, Agde

> Plongez dans la tradition et célébrez l'arrivée de ce vin fraîchement vendangé.

### National Tennis Cup

Du 26 octobre > 1<sup>er</sup> novembre

Centre International de Tennis Le Cap d'Agde

> Phases finales du plus grand tournoi de tennis amateur du monde, par le nombre de participants.

### Salon Nautique d'Automne

Du 29 octobre au 2 novembre

Zone Technique, le Cap d'Agde

> Grand marché méditerranéen des bateaux neufs et d'occasion : 500 bateaux à terre et à flot, un village d'exposants avec matériel, équipements, animations, conférences...

### Festival des Sons et Images de Mer

1<sup>er</sup> et 2 novembre

Palais des Congrès, le Cap d'Agde

> Les sciences de la mer sont mises en scène lors de ce festival.

### Régate du Vin Nouveau

16 novembre

Centre Nautique, le Cap d'Agde

> Organisée par la SORAC.

### Concours d'Illuminations de Noël

Agde - Le Cap d'Agde

Le Grau d'Agde - La Tamarissière

> Particuliers, commerçants et plaisanciers, vos plus belles décorations et illuminations de Noël seront récompensées !

### Patrimoni - Noël Occitan entre patrimoine et traditions

Du 4 au 14 décembre

Ilot Molière, Agde

> Et si, lors de la période des fêtes de fin d'année, vous preniez le temps de vous réapproprier les traditions locales du temps où Agde vivait à l'heure occitane.

### Full contact - Full Night VIII

Mi-décembre

Palais des Sports, Agde

> Grand gala de full contact alternant combats amateurs, semi-professionnels et professionnels, parmi lesquels des champions aux titres nationaux, européens et mondiaux.

### Noël-sur-Mer

Du 23 au 29 décembre

Centre Port, Le Cap d'Agde

> Plongez dans la magie de Noël avec des ateliers pour enfants, des parades et des chants de Noël.

### Congrès des Pères Noël de France en 2 roues

30 décembre

Agde - Le Cap d'Agde

> Les Pères Noël défilent en Solex et redonnent le sourire à toute personne croisant leur chemin.



© FOTOLIA



© OT Cap d'Agde - H. COMTE

### Dernier Bain de l'année

31 décembre

Village Naturiste, le Cap d'Agde

> Quelle que soit la météo, les baigneurs les plus courageux relèvent une nouvelle fois le défi du traditionnel dernier bain de l'année.

## ► Aumes

### Randonnée VTT du Téléthon

7 décembre

## ► Bessan

14<sup>ème</sup> chapitre

de la Confrérie de la Croustade

5 octobre à 9h

Salle des fêtes

> Programme disponible à l'accueil de la mairie.

### Fête du vin primeur 2014

17 octobre à 19h

Cave coopérative

> Dégustation de châtaignes grillées.

Infos : 04 67 09 02 63



© OT Cap d'Agde - P. RAYMOND



© P. ARNAUD



**Soirée Théâtre avec l'association «Rocambolissimo»**

**25 octobre**  
 > 11 petites comédies malicieuses de Jean-Michel Ribes. Entrée Libre.

**Soirée théâtre avec l'association la «Tuque en scène»**

**6 décembre à 20h30**  
 Salle des fêtes

**Marché international de Noël**

**14 décembre, la journée**  
 Place de la Promenade

**► Castelnau-de-Guers**

**Visite guidée théâtralisée «Au temps des fées et des marquis»**

**21 septembre à 17h**  
 Porte Minerve  
 > La Cie Les Rosses Moustiques.  
 Infos : 06 13 15 18 00.

**Exposition des travaux d'Anna Hauser Pellerin**

**Du 29 septembre au 19 décembre**  
 Caveau du domaine de Castelnau  
 > Du lundi au vendredi (8h-12h & 13h30-18h)  
 32 av. de Castelnau. Gratuit.

**► Caux**

**Fête de la circulade et du vin nouveau**  
**26 octobre à 10h**  
 Place de l'église  
 > Toute la journée : brocante à la salle du peuple.

**► Cazouls-d'Hérault**

**Exposition sur le patrimoine viticole**  
**Du 20 au 26 septembre**  
 Salle des mariages

**► Florensac**

**Foire au gras**  
**13 décembre, la journée**  
 Devant la mairie

**► Montagnac**

**Bal des vendanges**  
**27 septembre à 20h**  
 > Repas dansant, sur inscription : 04 67 24 17 79.  
 Salle des rencontres

**Fête de Montagnac**  
**Du 15 au 17 novembre**  
 Esplanade des Platanes  
 et salle des rencontres

**Spectacle «14-18 : La fin d'un monde»**  
**21 novembre à 21h**  
 Salle des rencontres

**Marché de Noël**  
**14 décembre de 10h à 17h**  
 Danse de la chèvre et diverses animations.  
 Place de L'église

**► Nézignan-l'Evêque**

**Marché de Noël**  
**Samedi 13 décembre**



## ► Nizas

**Fête du vin**  
7 novembre à 18h30  
Salle des fêtes

## ► Pézenas

**Visite guidée**  
«Le centre historique de Pézenas»  
24 septembre, 22 et 25 octobre,  
1<sup>er</sup> novembre, 24, 27 et 31 décembre  
à 15h  
OT Pézenas-Val-d'Hérault

**Les potiers de Pézenas**  
du XVII<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècles  
Jusqu'au 31 octobre  
OT Pézenas Val-d'Hérault,  
salle de la cheminée

**Exposition Terres d'Oc :**  
**Poteries d'usage et de prestige**  
Du 20 juin au 2 novembre  
Musée de Vulliod Saint-Germain

**Hamlet en 30 minutes**  
d'après Shakespeare  
27 septembre à 20h30  
Théâtre de Pézenas  
> Théâtre burlesque et clownesque par la Cie  
Bruiquicourt. Infos : 04 67 90 19 08.

**Pierre Lapointe, chanson**  
2 octobre à 20h30  
Théâtre de Pézenas  
> Proposé par le Printival Boby Lapointe.  
Infos : 04 67 90 19 08

**8<sup>ème</sup> Edition du Festival**  
**Pézenas Enchantée**  
Du 4 au 19 octobre  
> Autour d'une Master Class dont la thématique  
sera «Airs d'opéra et Mélodies».  
Infos : 06 83 66 47 65.

**Visite guidée «Au fil de la Peyne,**  
**calquières et jardins »**  
18 octobre à 15h  
OT Pézenas-Val-d'Hérault

**Visite guidée «Pézenas, le nouvel**  
**enclos : architecture, histoire**  
**et anecdotes»**  
23 octobre à 15h  
OT Pézenas-Val-d'Hérault

**Des souris et des hommes**  
Tous les samedis  
du 25 octobre au 22 novembre  
Illustre théâtre  
> Infos : 04 67 98 09 91.

**Visite guidée**  
«Le théâtre restauré et son quartier»  
3 novembre à 15h  
OT Pézenas-Val d'Hérault

**Les 20 ans du Centre Ressources**  
**Molière**  
Du 3 au 7 novembre  
> Spectacles jeune public. Infos : 04 67 09 48 65.

**Martror**  
8 novembre à 19h  
Centre historique  
> Théâtre de rue et tradition populaire par le  
théâtre des Origines. Infos : 04 67 90 19 08.

**Visite guidée**  
«L'Art des maîtres serruriers piscénois»  
15 novembre à 15h  
OT Pézenas-Val d'Hérault

**Visite guidée**  
« L'hôtel de Peyrat et ses décors »  
29 novembre à 11h  
OT Pézenas-Val d'Hérault

**11<sup>ème</sup> édition «La maman des poissons»**  
Du 17 au 23 novembre  
> Festival de littérature jeunesse avec pour thème  
cette année « Se souvenir ».

**Gare du Nord : «Saique! Pas possible !»**  
22 novembre 15h  
> Contes, légendes et histoires des terroirs de  
Sète et de Pézenas, de Bouzigues et de Montagnac,  
de Castelnaud-de-Guers et de Marseillan...  
racontés par André Nos-Pitiot avec la complicité  
du conteur Claude Alranq. En français et  
langue d'oc. Gratuit.

**Café Lyrique Enchanté**  
23 novembre à 17h  
> Récital airs d'opéras et mélodies. Gratuit.  
Illustre Théâtre



**«L'homme qui rit» de Victor Hugo**  
27 novembre 20h30  
Théâtre de Pézenas  
> par la Cie Chaos Vaincu. Infos : 04 67 90 19 08.

**Don Quichotte**  
Tous les vendredis et samedis  
du 5 au 20 et le 31 décembre  
Illustre théâtre  
> Infos : 04 67 98 09 91.

**«Adieu la Vie, Adieu l'Amour»**  
par Les amis du cheval marin  
7 décembre à 17h  
> Ce spectacle théâtral commémore en 2014  
le centenaire de la Première Guerre mondiale.  
Infos : 04 67 90 19 08.  
Foyer des campagnes

**Pégoulade**  
9 décembre  
> Arts et traditions populaires.

**Conférence d'histoire de l'Art**  
«La mer sous le regard des peintres»,  
par Francis Medina  
11 décembre à 15h  
Théâtre historique

## ► Pomérols

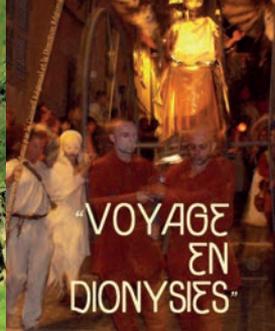
**Exposition sur le centenaire**  
**de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale de 14-18**  
Du 19 au 21 septembre  
de 9h à 12h et de 16h à 20h  
Salle des fêtes

**Fête de la saint Hubert**  
**avec les cors de chasse**  
9 novembre  
> Messe et repas à la salle des fêtes.

**Marché de Noël**  
14 décembre de 8h à 18h  
Place Général De Gaulle  
> 17h30 : départ du cortège de la Pastorale  
des santons de Provence en l'église.

**Concert de Noël**  
20 décembre à 15h  
Eglise de Pomérols  
> par le groupe vocal Tempomerols.





## ► Portiragnes

**Journée des associations**  
20 septembre

**Fête des Vendanges**  
27 et 28 septembre

> Organisée par Vieille Brioude.

**Après-midi récréatif**  
27 septembre

> Anciens combattants.

**Fête du vin nouveau**  
18 octobre

> Organisée par le Club Taurin.

**Après-midi récréatif**  
25 octobre

> Anciens combattants

**Exposition guerre 1914-1918**  
Du 9 au 11 novembre

> Organisée par l'association d'anciens combattants.

**Conférence de la vigne aux tranchées**  
9 novembre

> Organisée par l'Amicale Laïque.

## ► St-Thibéry

**Scène ouverte à la poésie**  
27 septembre à 17h  
Salle des fêtes

**Pièce de théâtre de la troupe du petit Théâtre de Juliette**  
11 octobre à 20h30  
Salle des fêtes

**Inauguration des orgues de l'abbatiale**  
12 octobre du dimanche matin après la messe

**Fête locale**  
Du 8 au 10 novembre

**Pièce de théâtre de la troupe du petit Théâtre de Juliette**  
15 et 16 novembre à 20h30 et 15h  
Salle des fêtes

**Pièce de théâtre de la troupe «Les Amis du Cheval Marin»**  
29 novembre à 20h  
> 1914-1918 : «Adieu la vie-Adieu l'amour».  
Salle des fêtes

## ► Vias

**Fête des Vendanges Voyage en Dionysies**  
12 septembre 2014 - 21h30  
Place des Arènes (devant la mairie)

> Parcours musical et dansé, «Voyage en Dionysies» est une interprétation contemporaine de pratiques ancestrales où Dionysos retrouve la force de son symbole de renouveau. En quatre tableaux, en quatre étapes il convoie le public à l'envers du monde, réveille son instinct nomade et ouvre les portes d'un imaginaire séculaire. Gratuit.

**Attelages**  
Les 11 et 12 octobre 2014

> Rencontres, démonstrations, courses... Un week-end consacré aux Attelages pour partir à la découverte des chevaux et de leurs véhicules hippomobiles. Gratuit.

**1914-1918 Adieu la vie, adieu l'amour**  
19 octobre 2014

> Pièce de Théâtre. Commémoration officielle du centenaire de la première guerre mondiale et en l'honneur des 67 poilus Viassois morts pour la France. Gratuit.

**Marché de Noël 2014**  
Du 20 au 24 décembre 2014

Toutes les dates et informations sont fournies par les 4 Offices de Tourisme du territoire. Pour en savoir plus :

### AGDE

**Bulle d'Accueil**  
Rond-point du Bon accueil  
B.P 544  
34305 Le Cap d'Agde Cedex  
Tél. 04 67 01 04 04  
www.capdagde.com

**Office de Tourisme**  
Quai du Beaupré  
Centre Port  
34300 Le Cap d'Agde  
Tél. 04 67 01 51 57

**Office de Tourisme**  
Place de la belle Agathoise  
34300 Agde  
Tél. 04 67 31 87 50

**Office de Tourisme**  
Maison des Services Publics  
2, quai Antoine Fonquerle  
34300 Le Grau d'Agde  
Tél. 04 67 94 33 41

### PÉZENAS VAL-D'HÉRAULT

Place des Etats du Languedoc  
BP 10  
34120 Pézenas  
Tél. 04 67 98 36 40  
www.pezenas-tourisme.fr

### VIAS

Avenue de la Méditerranée  
34450 Vias  
Tél. 04 67 21 76 25  
www.ot-vias.com

### PORTIRAGNES

Place du Bicentenaire  
34420 Portiragnes Plage  
Tél. 04 67 90 92 51  
www.tourisme-portiragnes.fr

Pour les journées du Patrimoine et les animations autour du Téléthon, se renseigner auprès des Offices de Tourisme du Territoire.



# RÉGATES Hérault Méditerranée

2014

Adissan | Agde | Aumes | Bessan | Castelnaud-de-Guers | Caux | Cazouls-d'Hérault | Florensac | Lézignan-la-Cèbe | Montagnac  
Nézignan-l'Évêque | Nizas | Pézenas | Pinet | Pomérols | Portiragnes | Saint-Pons-de-Mauchiens | Saint-Thibéry | Vias

## 5 & 19 OCTOBRE

Régate de voiliers habitables



Tél. 06 31 67 02 93  
sorac@orange.fr  
www.soracagde.com